Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260610-2026_07_08-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-07-08

L'an deux mil vingt-six, le dix juin, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Olivier Ropert, Maire.

Secrétaire de Séance : Florence Fretay

Date de convocation du Conseil municipal : le 03 juin 2026

PRÉSENTS : Alain Amblard, Laurent Benoît, Clément Bonnier, Fleur de Launay, Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux-Cauchois, Florence Fretay, Nadine Grimault-Roux, Hélène Hervo, Sarah Huet, Céline Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Jean-Marc Puissant, Julien Querbouët, Mathilde Querbouët, Nathalie Ranno, Olivier Ropert, Carine Schurb, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud, Tarik Vissuzaine, Eva Warns

ABSENTS : Patrick Collet (pouvoir à Aymeric Desmet), Camille Doudard (pouvoir à Clément Bonnier), Hippolyte Schreiner

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 27	Conseillers présents : 26	Votants : 26
POUR : 26	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

RESSOURCES HUMAINES – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Olivier Ropert, Maire

Poste d'agent bâtiments et manifestations

Il est proposé de **modifier** un poste d'adjoint technique, pour permettre à compter du 15 juin 2026, le recrutement d'un agent bâtiments et manifestation.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Agent bâtiments et entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	35/35ème	15/06/2026

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260610-2026_07_08-DE

Poste d'agent périscolaire et entretien

Il est proposé de **modifier** un poste d'adjoint technique, pour permettre à compter du 1er septembre 2026, l'avancement de grade d'une agente exerçant les fonctions d'ATSEM positionnée sur le grade d'adjoint technique depuis sa nomination stagiaire en 2017.

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
ATSEM	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35/35ème	01/09/2026

Poste de policière municipale et responsable du service marché

Il est proposé de **créer** un poste de chef de service de police municipale, pour l'intégration dans la fonction publique territoriale de l'agent de police municipale actuellement en poste, et jusqu'alors en détachement de la fonction publique d'état. En effet, l'intégration doit s'effectuer sur un grade similaire au grade de la fonction publique d'origine. Le poste correspondant au grade actuel de brigadier-chef principal sera supprimé après l'intégration (la date d'intégration n'est pas encore connue, dans l'attente de la décision de son administration d'origine).

Le tableau des effectifs est modifié de la façon suivante :

FONCTION	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
Policière municipale et responsable du service marché	Chef de service de police municipale	35/35ème	11/06/2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant le tableau complet des effectifs au 11 juin 2026,

Considérant la nécessité de créer un emploi et de modifier deux emplois au tableau des effectifs,

Après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver la création d'un poste de chef de service de police municipale pour l'agent exerçant les fonctions de policière municipale et responsable du service marché,**
- **D'approuver les modifications du poste d'ATSEM et du poste d'agent bâtiments et manifestations présentées ci-dessus,**
- **De valider le nouveau tableau des effectifs à compter du 11 juin 2026.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier Ropert

MAIRIE DE LELAN-LE-GRAND
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 ILLE-ET-VILAINE